

## CRITERES D'ORGANISATION D'UN STAGE EN VUE DE L'AGREMENT EFS

APPELLATION	PUBLIC CONCERNE	DUREE MINIMALE	ORGANISATEUR	ENCADREMENT MINIMUM POUR L'AGREMENT	QUOTA CADRE / STAGIAIRES *
<i>Découverte / initiation</i>	- membres FFS ou non - pas de limite d'âge	- 4 journées	- Toute structure fédérale	1 initiateur au moins	1 cadre / 2 stagiaires
<i>Formation / Perfectionnement à l'équipement</i>	- membres FFS autonome en progression sur agrès	- 5 journées	- Toute structure fédérale	2 initiateurs au moins	1 cadre / 2 à 3 stagiaires
<i>Équipier scientifique (= module 2 Moniteur)</i>	- membres FFS	- 5 journées	- EFS + commission scientifique	- 2 instructeurs au moins - spécialistes	1 cadre ou spécialiste pour 3 à 4 stagiaires
<i>Stage Initiateur (tests techniques et formation pédagogique)</i>	- membres FFS - 16 ans minimum	- 7 journées	- CSR	- 2 moniteurs au moins, 50% de l'équipe moniteur titulaire	1 cadre / 2 stagiaires
<i>Stage Moniteur</i>	- membres FFS - 18 ans minimum - titulaire brevet d'Initiateur	- 14 journées en 3 modules	- EFS	- 2 instructeurs au moins, et - moniteurs en cycle instructeur	1 cadre / 2 stagiaires

L'agrément EFS sous l'appellation indiquée est considéré comme acquis dès lors que le stage figure au calendrier fédéral.

Le responsable doit informer l'EFS de tout problème d'organisation et d'une éventuelle annulation.

Il est tenu de communiquer sans délai à l'EFS son compte-rendu normalisé de stage.

\* A titre indicateur, c'est la situation la plus confortable dans l'encadrement du stage. Certains paramètres, comme le manque de cadre, la situation géographique des cadres, le budget, font que ce quota ne pourra pas toujours être respecté.